

Kaboul pour justifier cette intervention militaire. On dit que l'aide soviétique a été demandée par le chef de l'État afghan, que l'on n'a pas laissé vivre assez longtemps pour regretter sa requête. Nombre de nos gouvernements ont également été informés qu'il s'agissait de "contingents militaires d'intervention limitée" qui seront retirés une fois passée l'aggression extérieure. Ces allégations sont difficiles à concilier avec les faits avec, notamment, la présence de près de 100 000 soldats soviétiques, nombre supérieur à celui de nos forces armées affectées à la défense du Canada, chargés de repousser un "agresseur étranger" qui reste parfaitement invisible.

Non, en réalité les forces soviétiques ne combattent pas un agresseur étranger; elles combattent des Afghans qu'on accuse d'être des contre-révolutionnaires alors qu'ils sont coupables uniquement de résister à un gouvernement étranger qui leur est imposé de façon non démocratique. Une telle action ne trouve aucune justification. La communauté internationale ne peut fermer les yeux sur cette tentative qui, visiblement, a pour seul but d'étendre l'emprise d'une grande puissance sur un petit État voisin qui ne menaçait nullement sa sécurité. Si chacun de nous se mettait à considérer que ses préoccupations en matière de sécurité exigent la présence de régimes conformes à ses désirs dans les pays situés en bordure de ses frontières, la Charte de cette Organisation ne serait plus, tout compte fait, qu'un morceau de papier sans valeur.

Les conséquences de l'intervention soviétique sur la population de l'Afghanistan sont on ne peut plus évidentes. Mais notre première préoccupation ici concerne la menace que cet acte fait peser sur la paix et la stabilité internationales. Il n'est pas étonnant que d'autres pays non-alignés de la région et d'ailleurs se sentent menacés, et qu'ils se demandent s'ils ne seront pas les prochaines victimes. L'action soviétique ajoute à la gravité d'une situation déjà inquiétante dans cette région du monde où l'instabilité et les conflits sont endémiques. Nous devons nous tenir prêts à manifester notre solidarité face aux efforts que les pays de la région pourraient être amenés à déployer afin d'assurer leur sécurité nationale et leur intégrité territoriale. Il est important, au sein de cette Organisation, que nous fassions connaître en particulier notre rejet total de motifs de l'intervention soviétique en Afghanistan. Nous devons, comme nous le demandons par la résolution invoquée pour la convocation de cette session, nous unir au service de la paix.

Ce que le Conseil de sécurité n'a pu faire, nous devons maintenant nous engager à le faire. La communauté mondiale ici représentée doit condamner l'action soviétique en Afghanistan comme une violation claire et nette des principes fondamentaux de la Charte. Nous devons exiger le retrait immédiat de toutes les troupes soviétiques d'Afghanistan. Il s'agit sûrement là de la première mesure à prendre pour rétablir la stabilité dans la région et permettre au peuple afghan d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

...Nous ne demandons pas l'impossible. Nous exigeons de l'Union soviétique ce qu'elle-même exigerait de tout autre État si les rôles étaient renversés. Nous songeons avec inquiétude aux répercussions de l'intervention soviétique sur ce que nous avons accompli dans tant de domaines, ici même ou au sein d'autres organismes de Nations Unies: le climat de confiance internationale a été sérieusement perturbé.